

SS4 - CUMUL DES FONCTIONS (Formation de recyclage)

TARIF PUBLIC : 350,00 € COUT HORAIRE : 50,00 € DUREE : 7 heures

OBJECTIF PEDAGOGIQUE

Répondre à l'obligation réglementaire de recyclage périodique (tous les 3 ans) de la formation à la prévention du risque amiante du personnel Cumul des Fonctions amené à concevoir des travaux comportant un risque d'émission de fibres d'amiante (interventions dites de " Sous-Section 4" du Code du travail) selon les dispositions de l'arrêté du 23 février 2012

CONTENU DU PROGRAMME

Connaître les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante et les niveaux d'exposition et d'empoussièrement induits ; Connaître les principes généraux de ventilation et de captage des poussières à la source et/ou être capable de faire appliquer et/ou d'appliquer les principes de ventilation et de captage des poussières à la source ; Sur la base des résultats de l'évaluation des risques, être capable d'établir un mode opératoire, s'intégrant, selon les cas, dans un plan de prévention ou un PPSPS et/ou de le faire appliquer et/ou de l'appliquer ; Etre capable de définir et/ou de faire appliquer et/ou d'appliquer les procédures recommandées pour les interventions sur des matériaux contenant de l'amiante.

NATURE DE L'ACTION

Action de formation permettant de favoriser le développement des compétences des travailleurs

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Illimité

PUBLIC VISE

Toutes personnes soumises au respect de la réglementation du code du travail en tant que public Cumul des Fonctions (encadrant technique, encadrant de chantier et opérateur de chantier) et ayant déjà suivi la formation préalable

PRE-REQUIS

- Avoir suivi la formation initiale à la prévention du risque amiante public Cumul des Fonctions
- Attestation médicale d'aptitude au poste de travail, ainsi que l'attestation de compétence de la dernière formation datant de moins de 3 ans.

MODALITES D EVALUATION

- Evaluation théorique de 20 minutes sur la base d'un QCM et/ou de questions à réponses courtes
- Evaluation pratique d'une heure portant sur l'analyse d'une situation concrète

MOYENS PEDAGOGIQUES

Présentation sur vidéoprojecteur, exposés, échanges, expérience terrain, cas pratique, schéma dynamique et livret sur l'extranet du stagiaire

MODALITES PEDAGOGIQUES

Formation 100% en présentiel
Possibilité d'organisation en intra-entreprise (sur devis)

LIEUX

En mobilité grâce à une connexion Internet

HEURES

Dans le contexte de la formation à distance, les horaires sont variables aux heures que le stagiaire se fixe.

ANIMATEUR NOM ET QUALITE DES FORMATEURS

Formateurs salariés ASE FORMATION et/ou formateurs partenaires.

FORMALISATION

Attestation de compétence

ACCESSIBILITE HANDICAPES

Présentiel : ADAP déposé et validé, Registre d'accessibilité consultable
FOAD : Les formations Ouvertes à Distance peuvent être suivies par un public disposant d'un handicap physique (hors handicap visuel ou auditif) à l'aide d'un terminal type ordinateur fixe / portable ou une tablette tactile. Un système audio type enceintes est nécessaire pour suivre la formation.
Plus d'infos sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits> ou sur www.agefiph.fr

SATISFACTION

Taux de satisfaction :

 93 %

Taux de réponse : 79% (67 participants ont répondu / 18 n'ont pas répondu)